

Réintroduction du Héron strié de Tahiti

Dossier de rédaction de H2o
March 2025

En Polynésie française, l'Office français de la biodiversité (OFB) soutient un projet de translocation du Héron strié de Tahiti pour éviter son extinction.

Le Héron strié (*Butorides striata*) est un petit échassier de la famille des Ardeidés qui fréquente la végétation dense des embouchures des rivières, des baies et des littoraux. En Tahiti, la sous-espèce *Butorides striata patruelis* est endémique de l'île et constitue à ce jour l'unique population présente en Polynésie française. Appelée localement, le Héron strié de Tahiti subit une baisse de sa population constante depuis le siècle dernier. L'espèce souffre notamment de la disparition de son habitat, liée à l'urbanisation et l'aménagement des bords de mer ou l'enrochement des rivières. D'autres facteurs comme l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, le manque d'alevins et les aléas climatiques, contribuent également à son déclin. Aujourd'hui, elle est classée "En danger critique (CR)" sur la liste rouge de l'UICN des oiseaux de Polynésie française et il ne resterait que 70 individus sur le territoire. En vue de conserver l'espèce et éviter une potentielle extinction, une réflexion autour d'un projet de translocation a débuté à la fin des années 2000, à l'initiative de la Direction de l'environnement de Polynésie française (DIREN) et de la Société d'Ornithologie de Polynésie Manu (SOP Manu). Ce projet est soutenu par l'OFB au moyen de l'appel à projets TeMeUm.

Photo Alain Petit - OFB

À